



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/CONF.69/L.17 (Abstract)
29 juin 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Athènes, 17 août-7 septembre 1977

Point 14 de l'ordre du jour provisoire. Politiques,
méthodes et coopération relatives à la nomen-
clature des détails topographiques échappant à une
souveraineté unique :

c) Détails sous-marins

PRINCIPES APPLIQUES ACTUELLEMENT AU TRAITEMENT DES
NOMS DES DETAILS SOUS-MARINS*

Document présenté par le Canada

Le Canada, qui est l'un des pays dont les côtes sont les plus longues et qui a décidé récemment d'étendre sa souveraineté sur les pêcheries jusqu'à 200 milles nautiques de ses rivages, a sans cesse besoin de mieux connaître les fonds océaniques adjacents et d'identifier avec exactitude et précision les détails sous-marins qui s'y trouvent. Depuis 1967, un comité consultatif composé de sept membres donne des avis sur l'opportunité des noms des détails sous-marins, et il a mis au point des principes et des méthodes pratiques pour le traitement de ces noms. Le comité maintient des contacts étroits avec les organismes internationaux s'occupant de la nomenclature des détails sous-marins, et il a largement contribué à la formulation de définitions, de principes et de méthodes à usage international.

* Par G. N. Ewing.

77-76589